

# Le point sur...

## La clôture des Assises du développement et de la solidarité internationale

(1<sup>er</sup> mars 2013)

[www.diplomatie.gouv.fr](http://www.diplomatie.gouv.fr)

### L'ENGAGEMENT DE LA FRANCE RENOUVÉLÉ

« La France peut-elle, en dépit des difficultés économiques qu'elle traverse, conserver une politique de développement ? Je réponds oui, car c'est notre volonté.

Nous avons trois objectifs. [...] Le premier c'est, à travers notre politique de développement et de solidarité, de contribuer au développement économique [...]. Si nous voulons mobiliser ces moyens nous devons avoir des critères, des conditions. D'abord des critères politiques, c'est-à-dire l'exigence démocratique, qui est d'ailleurs une condition du développement et pas simplement son aboutissement. [...] Le deuxième objectif c'est la sécurité, car il ne peut y avoir de sécurité sans développement, ni de développement sans sécurité. [...] Le troisième objectif, c'est la préservation de la planète. (...)

Ces Assises fixent une exigence de cohérence, de transparence, d'exemplarité et d'efficacité, qui s'applique à l'État, mais au-delà, à chacune des collectivités, associations, organisations, instituts de recherche ou entreprises de France.

Ces Assises ont contribué à rassembler, à réunir. Je souhaite qu'elles puissent maintenant se traduire dans des textes, dans des financements, dans des procédures, dans des méthodes mais surtout qu'elles puissent se traduire dans la réalité. »

Extraits du discours de François Hollande



À l'occasion de la clôture des Assises du développement et de la solidarité internationale, François Hollande, président de la République, a visité l'exposition photographique *Objectif Développement* avec Macky Sall, président de la République du Sénégal, Pascal Canfin et Pierre Moscovici. © MAE/Frédéric de La Mure

### La rénovation de notre politique de développement est en marche

Clôturées le 1<sup>er</sup> mars 2013 par le président de la République, les Assises du développement et de la solidarité internationale témoignent à la fois d'une méthode et d'une volonté politique. Cela faisait 15 ans qu'une telle concertation, sans sujet tabou, associant services de l'État, ONG, élu(e)s, entreprises, fondations, chercheurs, syndicats, partenaires du Sud n'avait pas eu lieu. Ces Assises ont posé les bases d'une rénovation nécessaire de la politique française dans un monde qui change : émergences de nouvelles puissances, aggravation du changement climatique.

Dans ce nouveau monde, la priorité absolue reste bien sûr la lutte contre l'extrême pauvreté : 1,3 milliard de personnes vivent encore avec moins de 1 euro par jour. Pour y parvenir, il faut à la fois partager - c'est le sens par exemple de l'affectation au développement d'une partie des revenus de la taxe sur les transactions financières (TTF) - et innover : intégrer davantage l'égalité entre les hommes et les femmes comme élément d'efficacité de notre aide, renforcer les sociétés civiles du Sud, faire converger les agendas du développement et du développement durable.

Cette rénovation va se traduire aussi par le vote au Parlement début 2014 de la première loi d'orientation et de programmation sur le développement de l'histoire de la V<sup>e</sup> République. Ce sera une nouvelle occasion de mettre en avant la solidarité internationale car nous pouvons être fiers d'être le 4<sup>e</sup> donateur au monde en matière d'aide publique au développement.

### Ce qu'il faut savoir

Les Assises du développement et de la solidarité internationale en quelques chiffres :

- **4 mois de concertation** ;
- **5 chantiers thématiques** : la vision du développement post-2015 ; la transparence et l'efficacité de l'aide ; la cohérence des politiques publiques en faveur du développement ; les partenariats avec les acteurs non-gouvernementaux ; la recherche et les innovations technologiques et sociales en faveur du développement.
- **19 tables rondes** ;
- **600 participantes et participants** ;
- **12 visioconférences** avec des partenaires du Sud ;
- **250 contributions** écrites ;
- **12 ministères** impliqués.

## La clôture des Assises du développement et de la solidarité internationale (1<sup>er</sup> mars 2013)

[www.diplomatie.gouv.fr](http://www.diplomatie.gouv.fr)



Pascal Canfin entouré par la journaliste Sophie Jovillard, des actrices et des acteurs du développement lors de la clôture des Assises du développement et de la solidarité internationale : Maria Valencia Gaitan, Kristalina Georgieva, Julienne Lusenge, Hindou Oumarou Ibrahim, Aziza Mint Mohamed Kattrra et Boubacar Alpha Bah. © MAE/Frédéric de La Mure

### ■ Des objectifs redéfinis

En dépit des difficultés économiques qu'elle traverse, la France conservera une politique de développement ambitieuse, avec des objectifs redéfinis :

- le développement économique des pays, en contrepartie d'un respect des exigences démocratiques, du renforcement de l'État de droit, et la promotion des droits des femmes ;
- la sécurité, car il ne peut y avoir de sécurité dans la durée sans développement, ni de développement sans sécurité ;
- la préservation de la planète, par la maîtrise du réchauffement climatique et par notre implication active dans la définition des futurs objectifs du développement durable (ODD).

### ■ De la concertation à l'action législative

La méthode choisie par le gouvernement pour atteindre ces objectifs

repose sur la concertation et l'inscription de sa politique de développement dans la loi.

- La loi d'orientation et de programmation sur la politique française de développement et de solidarité internationale sera la première de la V<sup>e</sup> République.
- La création du Conseil national du développement et de la solidarité internationale offrira un cadre de concertation pérenne pour tous les acteurs.
- Un Comité interministériel de la coopération internationale et du développement (CICID), présidé par le Premier ministre avec tous les ministres concernés, sera réuni dans le courant de l'été 2013.

### ■ Des ressources au service du développement

Les moyens affectés à la solidarité internationale devront préserver une politique ambitieuse.

- La loi de finances pour 2013 préserve les crédits du développement et 10% du produit de la TTF sont consacrés au développement en Afrique; lorsque nous aurons renoué avec la croissance, nous reprendrons une trajectoire ascendante vers nos objectifs internationaux.

• Les ressources dévolues à la politique européenne d'aide au développement (FED) sont préservées. Nous plaçons pour qu'une part significative de la future TTF européenne soit affectée au développement.

### ■ Les acteurs du développement mieux appuyés

- Le doublement de la part de l'aide transitant par les ONG sera effectif sur le quinquennat.

• La loi Oudin-Santini pourra être étendue à la gestion durable des déchets.

• La mobilité vers la France des étudiants, des chercheurs et des créateurs des pays en développement bénéficiera d'une politique de visas adaptée.

• Le plaidoyer pour le renforcement des normes sociales et environnementales dans les appels d'offre des bailleurs (AFD, bilatéraux et multilatéraux) continuera. Les démarches des entreprises en termes de responsabilité sociale et environnementale ou d'économie sociale et solidaire seront encouragées.

• La mobilisation des acteurs de la recherche sera poursuivie et le dispositif français de l'expertise internationale sera réformé.

### → POUR ALLER PLUS LOIN

Sur le site des Assises du développement et de la solidarité internationale, retrouvez les contributions, les interventions, les vidéos :

[www.diplomatie.gouv.fr/fr/enjeux-internationaux/aide-au-developpement-et/assises-du-developpement-et-de-la/](http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/enjeux-internationaux/aide-au-developpement-et/assises-du-developpement-et-de-la/)

### Direction générale de la mondialisation, du développement et des partenariats

Anne-Sophie Cerisola - [anne-sophie.cerisola@diplomatie.gouv.fr](mailto:anne-sophie.cerisola@diplomatie.gouv.fr)

Sarah Marniesse - [sarah.marniesse@diplomatie.gouv.fr](mailto:sarah.marniesse@diplomatie.gouv.fr)

27, rue de la Convention, CS 91533, 75732 Paris cedex 15

